

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2018 COMPTE-RENDU**

### **Présents :**

Le Fur Frederik, Lebreton Marion, Tailland Benjamin, Nugier Crouillère Françoise, Fontaine Maryse, Lumineau Chantal, Vives Monique, Loubersanes Christiane, Chiodi Nadia, Morellini des Meloizes Alain et Nicole, Debals Semka, Moreno Henri, Collot Manon Hetteima Mathieu, Le Fur Martine, Dubedout Martin, Fehr Hilary, Laurens Sylvie (présente après midi), Durr Corinne, Brault Isabelle, Cros Mylène et Roland, Charpail Marie-pierre, Akrich Danièle, Norek Claude et Martine, De Bellefroid Christophe, Yvan Bodin, Benjamin Tailland, Blanc Céline, Crockett Sohani, Pageard Frederique, Grohens Anne, Déjanty Eva, Harasse Laurie-Anne

### **Représentés :**

Cavallin Céline (pouvoir à Corinne Durr), Masson Patricia (pouvoir à Marion Lebreton), Charpentier Gilles (pouvoir à Frederik Le FUR), Bucci Solène (pouvoir à Benjamin Tailland), Whittington Gilly (pouvoir à Hilary Fehr), Bernard Guipuy (pouvoir à Isabelle Brault) Jacques Trouis (pouvoir à Alain Morellini et Nicole Des Méloizes), Jean Napolier et Françoise Louste (pouvoir à Corinne Durr), Estelle Florence (pouvoir à Marion lebreton), Sandrine Sueres (pouvoir à Marion Lebreton) Marie Claire Johanny (pouvoir à Christiane Loubersanne) Irenne Gourrier (pouvoir à Christiane Loubersanne), Sylvie Laurens ( pouvoir à Frederique Pageard pour le matin), Dorothée Leoni (pouvoir à Frederik Le Fur), Natacha Brosset et Remy Debouttière (représentés par Alain Morellini)

Invitées non adhérentes :  
Malika Arab et Emilie Seguera

### **Excusés :**

Feuillerat Marine, Serres Paulette, Villand Claudine,  
Camuzet Chantale et Norbert, David Anquétil  
Pouteau Yves

Soit 35 présents( dont 7 nouveaux qui ne votent pas et plus 2 invités non adhérents qui ne votent pas soit 26 votants) donc 26 votants plus 14 représentés soit 40 votants (Sur 47 adhérents en 2017) (52 adhérents en 2018).

**L'Assemblée Générale de TNSO s'est déroulée à partir de 10 heures, au Centre Culturel de MOISSAC.**

## Ordre du jour Assemblée Générale 2018

**Rapport moral des présidentes**  
**Présentation des nouveaux adhérents**  
**Présentation de l'invité**  
**Rapport Financier** (Françoise Nugier)  
**Bilan marché de Lauzerte** (Danièle Akrich)  
**Bilan marché de St Céré** ( Maryse Fontaine)  
**Bilan du Pot à l'envers de Moissac** (Alain Morellini)  
**Bilan de de la Poterie des Halles de Cahors** ( Danièle Akrich)  
**Bilan Communication** et distribution des **plaquettes TNSO** ( Frederik Le Fur)  
**Bilan site internet** (Danièle Akrich)  
**Bilan Commission Solidarité TNSO et Braderie** (Hilary Fehr)  
**Bilan AAF** ( Chantal lumineau)  
**Bilan Collectif Nationale desCéramistes** ( David Anquétil représenté par Corinne Durr)  
**Bilan Terre de Solidarité** (Marie Pierre Charpail)  
**Élection du nouveau Conseil d'administration**

### Question Diverses :

**Créer un débouché pour le mois de décembre**  
**Reportage audio « Solidariterre »**  
**JNC en octobre**

## **BILAN MORAL** **des co-présidentes Corinne Durr et Isabelle Brault**

Les Présidentes donnent lecture de leur bilan moral, document qui doit être soumis au vote et ensuite communiqué à diverses administrations.

Il relate les événements qui ont ponctué l'activité de l'association durant l'année 2017 .

Elles évoquent la disparition de Gilbert Serres, et lui rendent hommage en montrant quelques images souvenir .





## **Bilan des Co présidentes :**

*Merci à vous tous d'être là.*

*Nous souhaitons la bienvenue aux 7 nouveaux dans notre grande famille ainsi qu' à notre invitée Malika; nous sommes 52 adhérents cette année.*

*Bien sûr nous avons une pensée pour notre ami Gilbert, pour ceux qui ne le connaissaient pas, Gilbert était notre papa potier à tous, un grand professionnel qui a aidé et soutenu bon nombre de potiers, sa bonne humeur, son grand sourire et sa gentillesse nous manquent beaucoup...*

*Terres neuves est une association qui bouge. et à ce sujet deux mandats au sein du CA se terminent, Merci à Claude et David pour leur travail .*

*Je vous rappelle que c'est le conseil administration qui gère la gestion courante et prend les décisions de l'association, il est composé de 12 membres. et que c'est lui qui élit le bureau.*

*Il se réunit 2 fois par an . la première juste après l'AG et la seconde en novembre pour préparer l'ag de l'année suivante.*

*Donc la tâche n'est pas très lourde ... le plus gros du travail est effectué par les commissions . Cette association, elle repose sur nous tous, c'est bien que chacun à un moment , s'implique au CA ou dans les commissions: une asso c'est aussi un partage des tâches et c'est grâce à cette entre aide que nous pouvons ouvrir des boutiques, poser nos stands sur des marchés bien organisés , etc..alors pensez v !*

*Francoise , notre trésorière, sera en fin de mandat dans un an , le temps de trouver un volontaire.*

*Après trois ans passés au poste de délégué du Collectif National des céramistes, David souhaite passer la main , il propose d'accompagner toute personne intéressé pour lui succéder. les statuts du collectif ont changé, nous avons maintenant droit à 2 délégués et 2 suppléants.*

*Pour parler des marchés. le bilan est assez bon:*

*Saint Céré note une bonne moyenne malgré une météo défavorable Et celui de Lauzerte a de plus en plus de succès.*

*du côté des boutiques:*

*Le Pot à l'envers fête ses 10ans, à cette occasion on a décidé de marquer le coup en organisant une journée spéciale avec diverses animations, démo etc devant la boutique.*

*La boutique de Cahors , la Poterie des Halles, petite sœur du Pot à Moissac, a ouvert au printemps dernier. on peut se féliciter. le résultat des premiers mois est prometteur, grâce à une équipe très efficace.*

*Nous avons quelques projets, dont on a parlé à la "préAG" Refaire une braderie et Fred a quelques propositions à vous faire, comme un marché potier aux alentours de Noël ou un stand commun sur un salon pour ceux que ça brancherait, il nous présentera cela en fin de réunion.*

Isabelle Brault et Corinne Durr

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

## **PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES PRÉSENTS**

Anne Grohens, Céline Blanc, Christophe de Bellefroid, Eva Déjanty, Laurie Anne Harasse et Sohani Crockett.

Malika Arab est venue en invitée et souhaiterait adhérer en 2019.

Emilie Seguera, stagiaire de Mathieu Hetteema.

## **RAPPORT FINANCIER** **(voir annexe pour détails)**

Françoise NUGIER, trésorière de TNSO présente sur écran le tableau financier et le compte de résultat de l'association.

L'association se porte bien, le solde de l'association est de 11255 euros (8000 réel de trésorerie).

La trésorière passe en revue les comptes des deux boutiques et marchés.

La nouvelle boutique « Poteries des Halles » de Cahors pu être mise en place grâce à un prêt du « pot à l'envers » de Moissac. Elle n'a pas payé sa part à l'association cette année car elle ne figure pas encore dans la plaquette et démarre son activité.

Quelques chiffres :

coût de la plaquette : 634 euros.

Coût du marché de Lauzerte : 5429,35 euros

Coût du marché de Saint Céré : 4577,93 euros

Le compte solidarité TNSO s'élève à 1975,86 euros grâce aux ventes des bols offerts par les potiers sur les marchés de Lauzerte, Saint Céré et La Romieu.

Les dépenses totales de l'association s'élèvent à 16152,59 €

Les recettes s'élèvent à 17834,62 €

Le solde réel au 1 janvier est de 11255,09 euros

Vous pouvez retrouver les détails dans l'annexe.

**Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

A applaudissement générale de Françoise Nugier !

C'est sa dernière année et nous cherchons un ou une future remplaçante qu'elle pourra tuiler dès cette année et sur sa première année de trésorerie.

Remarque de Frederick Le Fur qui a calculé le chiffre d'affaire généré par nous tous : soit l'ensemble du travail des adhérents, au travers des boutiques, des marchés de l'association, et hors association mais organisé par des membres.

Il s'élève à 400 000 euros, ce qui n'est pas rien !

**Il est nécessaire d'avoir l'approbation de tous les membres pour reconnaître le nouvel établissement de la « Poterie des Halles » à Cahors. Ce vote est obligatoire pour que l'équipe puisse avoir le terminal de la carte bleu.**

**Vote : Accord à la majorité.**

## **RAPPORTS D'ACTIVITES**

### **Marché de Lauzerte**

**(texte de Danièle Akrich)**

**voir en annexe le bilan financier**

*Pour la deuxième fois le marché a eu lieu le quatrième week-end du mois de juillet soit les 22-23 juillet. La moyenne obtenue l'an passé a été améliorée soit 964 € soit une augmentation de 50 € par potier avec un chiffre d'affaires global de 32770€ (+5 % par rapport à l'an passé).*

*Les animations :*

*Le Tour à la corde : c'était Gilbert Serres qui devait le faire et on a eu la bonne surprise de voir arriver Béranger Bonnemaïson.*

*Martine Le Fur, a animé l'atelier enfants sur le thème l'île magique aux habitants magiques... et s'est bien marrée avec eux!!*

*L'exposition sur le thème de l'arbre a vu attribuer le premier prix (300€ et la pièce vient enrichir la collection de la mairie) à Chantal Lumineau, le deuxième prix à José-Maria Mariscal et enfin le prix du public à Florence Girod. Ce deuxième prix (150€ mais la pièce reste la propriété du potier) n'existait pas jusqu'à l'an passé. En créant ce deuxième prix, nous avons souhaité motiver les potiers pour avoir une belle exposition. Une projection de film était prévue, les autorisations avaient même été demandées, mais des problèmes techniques ont fait qu'elle n'a pas pu avoir eu lieu.*

*La nouveauté de cette édition c'est le café céramique... c'était sympa et ça a bien marché notamment grâce à la participation des potiers ou plutôt des maris des potières... Le café céramique (sans compter le barnum), présente un déficit de 50€*

*mais cette année nous avons du acheter du matériel spécifique : bâche, machine à café... on peut espérer que dans le futur, il nous permettra de combler la diminution des subventions.*

*Le samedi soir nous avons mangé chez Mathieu Bucholtz, et Mathieu nous a fait la surprise de nous servir un plat dans une céramique de son père. Je crois que tout le monde était satisfait.*

*Nous avons fait la même communication que les années passées (affiches et flyers dans les boutiques et panneautage). Nous avons fait un encart publicitaire dans la dépêche du Tarn et Garonne comme l'année passé mais en plus un encart dans l'édition de la dépêche du Lot, soit au total 6 passages dans la semaine précédente.*

*Côté subvention : nous n'avons plus rien eu de la part de la région. Mais finalement nous avons réussi à ne pas être en déficit (notamment grâce à la provision de l'année passée, à la vente de pots tournés lors des animations tournage) tout en investissant dans un Barnum.*

*Cette année, le marché aura lieu les 21 et 22 juillet. Vous pouvez me remettre vos candidatures, c'est encore temps. Maintenant, il faut remplir une fiche, assez succincte, vous la trouverez sur le site de TNSO.*

*Le thème de l'exposition-concours sera : ??????*

les membres des deux commissions marché délibéreront en aparté pendant le repas pour choisir le thème commun du concours 2018.

Rappel : Tous les membres de TNSO ont le droit de participer aux deux marchés sans que leur production soit discutée. Cependant, comme nous sommes de plus en plus nombreux, après deux ans de participation, la rotation pourra être de 3 ans.

Il faut garder un nombres de places pour les potiers hors association.

Les membres choisissent aussi en fonction des techniques afin que le marché reflète la variété.

Applaudissement générale pour toute l'équipe de Lauzerte !

## Marché de Saint Céré (texte de Maryse Fontaine)

Il a eu lieu les jeudi 10 et vendredi 11 août 2017

*Pour sa 19ème édition, le marché s'est déroulé sous la pluie pendant les deux jours et malgré tout la fréquentation du public a été bonne.*

*Nous avons dû gérer un problème concernant 2 voitures de particuliers restées en stationnement depuis la veille sur des emplacement de stands .Le déplacement d'une des voitures a pris particulièrement du temps, perturbant l'installation de 2 voire 3 potiers-ières*

*34 potiers-ières étaient présents ; nous avons eu 2 désistements tardifs , et d'autres désistements nous ayant fait piocher dans la liste d'attente au complet. Un emplacement n'a pas été occupé.*

*La moyenne fût de 856€ pour un CA de 29109€ . Elle était de 912€ en 2016 et de 732€ en 2015.*

*Pour les subventions, nous essuyons un refus de La Région , ainsi que celui du Conseil Départemental, ce qui entraîne un manque de 500€ envisagés sur le budget prévisionnel.*

*La Communauté de Communes de CAUVALDOR nous a donné un accord de subvention de 1300€, plus généreux de 200€ par rapport à 2016. Cependant, nous ne sommes pas retombés sur les 1500 €, somme qui nous était allouée auparavant.*

*Ce qui est important est, qu'après leurs remaniements ayant rendu 2 années incertaines, nous savons de quel secteur nous dépendons : économie et tourisme ; plus besoin de jouer des coudes avec le service culturel ; et de plus la lettre d'accord est d'un ton encourageant vivement notre manifestation .*

*Accord aussi de 300€ des AAF ; nous avons comptabilisé 14 adhérents AAF pour 2017.*

*Il y a un changement avec la Mairie de St Céré, qui ne pourra plus nous allouer les 150€ de ces dernières années.*

*Céradel nous a fourni 200kg de terre, comme en 2016 .*

*Voici donc pour le petit bilan fonctionnement.*

D'autre part, cette année 2018 met fin à la présence de Mylène et Roland au sein de l'équipe organisatrice, ainsi qu'à celle de Maryse Fontaine. On les remercie pour leurs années de travail.

**Yvan Bodin et la nouvelle équipe composée de Semka Debals et Benjamin Tailland font un appel pour une aide ponctuelle à l'affichage en juillet avant la manifestation.**

Applaudissement général de l'équipe 2017 et encouragement pour l'équipe 2018 !

-



- Éditer le dépliant Programme 2018 en plus grande quantité que l'année précédente, pour un envoi en publipostage.

- le 26 et 27 mai, nous fêterons les 10 ans du pot à l'envers par des animations devant la boutique

- Pour la gestion des ventes nous prévoyons :

- L'installation d'une « free box ».

- Changer le terminal carte actuel pour un terminal carte GSM.

- Installation d'un PC dédié à la boutique .

- Divers aménagements seront effectués ( Bureau et Réserve sous vitrine coté rue).

- Nous devons faire installer un piquet de terre.

**Au niveau des membres :**

DAVID quitte la boutique, il sera remplacé par MATHIEU Hetteima

### **Répartition des taches pour l'année 2018**

Communication	FRED
Planning :	MATHIEU
Comptabilité:	ALAIN
Resp. Vitrine:	CHANTAL & NICOLE
Resp. Emballage :	ISABELLE
Invités du Mois:	MARTINE
Invités TNSO :	SOLENE & BEN
Facebook et boîte mail:	SOLENE & BEN
Secrétariat :	MARION & REMY
Rotation Des Stands :	DANIELE
Resp. Aspirateur :	CHANTAL

**en conclusion** : l'année 2017 est devenue la meilleure , et le résultat de cette année nous encourage à tenir le cap pour pouvoir faire mieux en 2018.

Un appel par mail est fait en automne, pour les candidatures en exposant TNSO temporaire (sans permanences mais avec 30 % de commission). Les invités ont déjà été choisis pour 2018. Un appel est également fait à l'automne en cas de départ d'un exposant TNSO permanent. (idem pour la Poterie des Halles).

Il y a également une place invité hors TNSO choisi par les l'équipe en place.

Solène Bucci s'occupe des invité du POT et Yvan Bodin des invité des Halles.

## **Bilan de la Poterie des Halles**

( Texte de Danièle Akrich)

*Début d'activité*

*La boutique a ouvert le 8 avril. En 8 jours, nous avons fait les travaux et installé nos poteries.*

*Les dépenses d'installation, liées au local peinture éclairage, clé, matériel pour les travaux, tapis, imprimerie, enseigne et bâches... se sont élevées à 1360,91 €*

*En plus il nous a fallu faire le stock d'emballage, payer l'assurance du local, une cotisation à l'office du tourisme et les dépenses d'imprimerie des flyers (dépenses que nous aurions faites de toutes façons mais qui tombent en début d'activité c'est-à-dire avec rien dans les caisses)*

650,33 €

*Auxquelles il faut rajouter le premier loyer*

910,00 €

*Pour débiter l'activité, il nous a fallu grosso modo 3000€*

*Financement du début d'activité*

*Pour payer tout cela nous avons bénéficié de l'aide*

*de l'association qui a payé directement un certain nombre de dépenses : clés, premier loyer, assurance, étagères, petit matériel... à hauteur de*

2028,52 €

*et du pot à l'envers qui nous a fait un virement de*

2500,00 €

*(au mois de juin 1000 € ont été remboursés à l'association)*

*A fin septembre, la Poterie des Halles doit :*

*1028,52 € à TNSO + 2500 € au pot à l'envers*

*soit 3528,52 €*

*Bilan financier de l'activité à fin décembre*

*Nous avons un résultat en négatif de 790,22 € dû au fait qu'il s'agit d'une première année :*

*des investissements plus de 1000€ d'aménagement.*

*Un poste élevé d'assurance puisque nous avons dû payer d'avril 2017 à août 2018, plus d'un an d'assurance, l'année prochaine si nous continuons la charge sera moins lourde.*

*De même, nous avons payé quasiment double cotisation à l'Office du Tourisme 2017 minorée (et avec probablement des effets très minorés)+ 2018*

*Et aussi à notre com de Noël dans la dépêche*

*Bilan de l'activité*

*Nous avons signé le bail pour 6 mois d'avril à fin septembre et nous étions 10 potiers permanents. A fin septembre nous avons décidé d'arrêter vu la lourdeur du loyer... et la faible fréquentation des touristes. Mais nous avons réussi à renégocier le loyer : réduction du loyer les 6 mois d'hiver de 910 € à 460€, taxes comprises et nous continuons à 9 (2 sortants, 1 entrante). Nous sommes engagés jusqu'à fin septembre 2018.*

*Actuellement nous ne pouvons pas avoir la carte bleue car l'adresse de la Poterie des Halles n'est pas enregistrée. Heureusement, il y a un distributeur très proche... et généralement cela se passe bien avec les clients. Toutefois certains d'entre nous pensent que cela serait mieux de l'avoir... le débat est ouvert... et afin que nous puissions envisager de l'avoir et nous souhaitons que l'adresse de la poterie des Halles soit inscrite dans le registre INSEE...*

*Nous avons tâtonné au niveau des jours d'ouverture : nous avons tenter d'ouvrir le dimanche ou les jours fériés mais cela n'a pas marché. Tous les autres magasins sont fermés. Nous prévoyons donc d'ouvrir en pleine saison du mardi au samedi.*

*A l'opposé, pendant l'hiver nous sommes ouverts mais uniquement les jours de marché (mercredi et samedi).*

*Nous avons eu trois invités exposés en vitrine, Nadia Chiodi en septembre, Chantal Lumineau en août et Henri Moreno en septembre. Globalement, les ventes pour ces trois mois s'élèvent à moins de 1400€, ce qui est assez faible. C'est une première expérience. Nous les remercions d'avoir essuyer les plâtres  
Pour l'année prochaine, nous avons prévu comme au Pot à l'Envers, un invité TNSO sur une étagère (comme nous) et un invité extérieur dans la vitrine, tout cela pour les 4 périodes : mai-juin, juillet, août et enfin septembre. Nous espérons, tant pour ces invités que pour nous que les chiffres seront meilleurs. Il faut préciser que l'année passée comme nous étions arrivés en cours d'année, nous n'avons pu bénéficier de tous les services de l'office du tourisme : borne, site, plaquette... et grace à cela, nous espérons cette année pouvoir toucher les touristes d'autant plus que nous prévoyons de faire un mailing auprès des gîtes du grand Cahors.*

*Si les touristes nous ont manqué cet été, il faut dire que les locaux nous ont fait un bel accueil. Le mois de décembre, meilleur qu'au pot à l'envers, semble bien le confirmer.*

*J'ai fait des demandes de subvention auprès du département du Lot (au titre du tourisme) et auprès de la chambre des métiers et de l'artisanat du Lot. Si ça ne marche pas avec le département du Lot au service tourisme, j'essaierai auprès de la culture mais nous avons plus de temps pour le faire. J'espère que nous pourrons obtenir quelque chose qui nous permettrait de réaliser tous nos projets : achat d'étagères pour le centre de la boutique, vitrines à réaliser, mailing aux gîtes du grand Cahors, la plaquette de la boutique 2018 et pour l'éclairage...*

## **Commission Communication** ( Frederick Lefur)

**Un formidable dossier de presse** réalisé par Frederick Le Fur est disponible sur le site de l'association en téléchargement ou bien vous pouvez le demander à Fred.

**La Magnifique Plaquette** est réalisée par Céline Cavallin . qui a modifié pas mal d'images cette année. La boutique Poterie des Halles est désormais présente avec celle du Pot à l'envers et des deux marchés.

Un paquet est distribué aux membres présents, qui en prennent pour les absents de leur secteur. Le reste sera à disposition dans les deux boutiques ou distribué dès le printemps sur les marchés.

L'Association Potiers d'Ariège a voté et nous acceptons de faire figurer l'an prochain, le marché qu'ils organisent : Mirepoix (Corinne Durr et Jean Napolier). Au dos de la plaquette sont mentionnés tous les marchés organisés par nos adhérents en dehors de TNSO. Il s'agit donc d'une démultiplication de la publicité.

N'oublions pas de distribuer cette plaquette dont l'édition coûte 650 euros

**Le fabuleux site internet** géré par Daniel Akrich

Danièle a mis de nouvelles images sur la page d'accueil et fait quelques modifications. c'est beau il faut aller voir !

La page la plus visitée est la page d'accueil et la page stage et cours : nous vous encourageons à la remplir.

La page lexique est la moins visitée.

Danièle envoie 4 news letters par ans pour informer nos abonnés des manifestations TNSO et Invités des boutiques.

**Un extranet est disponible pour les adhérents : ils y a plein de documents intéressants sur le CNC, les comptes rendus, les rôles des adhérents, la procédure pour échapper à la CFE ...**

Pour apparaître sur le site, après avoir rempli votre page quand c'est la première fois : il faut prévenir Daniel qui vérifie et active votre page. Ensuite on peut modifier librement.

Remarque d'Yvan : Plus on remplit le site de mots et d'informations, plus il est visible.

Applaudissement générale pour ces travaux de communications !

## **Commission Solidarité Interne à TNSO et Braderie**

(Hilary Fehr)

La commission est composée de D'Hilary, Gilly Whittington, Sylvie Laurens rejoint par Frederick Pageard et Sohani Crockett.

Jacques Trouis a souhaité quitter cette commission, on le remercie.

Cette équipe s'occupera aussi de la Braderie dont 5 % des ventes est reversé à la solidarité.

La Braderie aura lieu en 2020 car nous ne sommes pas prêts pour 2018 et en 2019 il y a déjà la braderie de Montbrun Bocage.

Le compte de la solidarité est de 1975, 86 euros, grâce à la générosité des potiers qui offrent leur bols à la vente sur le stand solidarité de Saint Céré, Lauzerte et la Romieu.

Cette commission est faite pour les petits coups de pouces pour nos adhérents TNSO en comparaison avec Terre de solidarité (TDS) qui s'occupe des gros accidents de parcours de l'ensemble des métiers d'arts.

En 2017 La commission a aidé un adhérent par un prêt sans intérêt remboursé en moins d'un an.

Elle devra établir une charte avec des critères de prêts ou dons. Ce sera fait avec l'aide de Marie Charpail (secrétaire de TDS et référente TDS pour TNSO en 2017).

La rubrique don sur le site internet n'est pas utilisée.

Ateliers d'arts de France (AAF) a aussi une commission solidarité ouverte à tous les métiers d'arts adhérents ou pas.

**Ne pas hésiter à faire appel à cette solidarité en cas de besoin !  
Soyons tous vigilants pour repérer les difficultés autour de nous !**

Merci à cette commission !

## **POINT AAF et CNC et TDS**

### **POINT AAF (Atelier D'Art de France)**

Chantal Lumineau qui est Secrétaire Générale d'AAF

Chantal Lumineau explique ce que sont les AAF pour les nouveaux. Ils sont en quelque sorte un syndicat des métiers d'arts qui regroupe également 130 associations dont la notre.

Pour être adhérents il faut candidater en apportant la preuve qu'on est professionnel.

Le chiffre d'affaire minimum doit être de 10000 euros minimum.

Les AAF apportent une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région. Ils y a aussi une revue qui fait la promotion de l'artisanat d'art.

Un site internet de vente en ligne a été mis en place depuis un ans. Il est ouvert aux gens non adhérents à AAF ; Il est conseillé d'être rigoureux pour l'envoi des pièces sinon toute la plate forme en pâte.

Les AAF luttent pour obtenir de l'état la valorisation de nos statuts : c'est l'enjeu du moment.

**A ce propos une lettre a été rédigée à destination du ministre. Il faut que nous la signons et l'envoyons tous !** Cette lettre a déjà été transmises à tous les adhérents via le secrétariat de TNSO. En effet, l'état cherche à nous « éclater » en divers statuts, nous réclamons un statut propres aux métiers d'art : unique où tous auraient les même indemnités journalières. A ce jours, selon les statuts professionnels, certaines personnes ne touchent aucune indemnité journalière en cas de maladie. Les charges, elles aussi, ne sont pas les même.

C'est une période d'élection des nouveaux délégués régionaux pour AAF. Ces délégués font le lien entre les régions et Paris. Il est possible de se présenter mais il faut être très motivé, la charge d'investissement n'est pas légère. Il y a une indemnisation pour les réunions sur Paris.

Les AAF offrent des subventions aux marchés et avènements. Par le passé, ces subventions ont été calculées en fonction du nombre d'adhérents AAF participant. Ce n'est plus le cas, au vu des abus. C'est désormais en gros 10 % du chiffre d'affaire global de la manifestation.

Chantal rappelle que AAF offre une aide judiciaire. Les adhérents ont le droit à 1 h d'entretien avec un avocat. Cette aide est très réactive et assez efficace.

## **POINT Collectif Nationale des Céramistes (CNC)**

(Texte de David Anquétil notre délégué au CNC 2017,  
lu par Corinne Durr)

Rappel : le CNC est un collectif qui regroupe les associations régionales de potiers (18 en tout donc 680 ateliers de potiers et potières) .

Le CNC édite le calendrier national des marchés de potiers. Voir site internet pour les autres actions.

Un avocat a rédigé une lettre à présenter en cas de contrôle alimentaire. Tout est également sur le site de TNSO.

Vous trouverez également le compte rendu de leur Assemblée générale.

Texte de David Anquétil :

*Le CNC regroupe cette année 18 asso professionnelles représentant 683 potiers. Sa fonction principale est de maintenir un lien entre les assos françaises dont certaines sont très éloignées les unes des autres, d'être une force de représentation parmi d'autres auprès des institutionnels et de réfléchir et avancer sur des dossiers concernant la vie des petits ateliers de céramiques. Des commissions constituées de délégués volontaires sont mises en place pour travailler sur ces dossiers. Les commissions fonctionnent tant bien que mal en fonction du temps disponible et de l'éloignement de ses membres. Les principales avancées de cette année sont les suivantes:*

- *L'étude que continue de mener la commission marché de potier auprès des organisateurs montre globalement que le nombre de place de marché diminue de 29 % alors que les demandes augmentent de 46 %. Le CA réalisé sur l'ensemble des marchés potiers est de 5,4 M €. La façon dont les organisateurs utilisent leur budget et notamment concernant leur communication est étudiée de manière à avoir une vision de ce qui fonctionne ou pas. Je synthétise mais l'enquête est vraiment fournie.*
- *Concernant le calendrier, le renouvellement de la diffusion du calendrier dans la revue de la Céramique et du Verre pour 450 euros n'est pas reconduit. A noter, que la version en ligne du calendrier des marchés est très appréciée. En effet l'étude sur le site internet du CNC met en évidence que le mot clé le plus demandé est « marché de potiers » et que*

*la page la plus consultée est « calendrier marché de potiers. Le renouvellement du calendrier des marchés est reconduit à l'unanimité*

- *Concernant les JNC, la commission mise en place pour l'édition 2016 et dont le travail précieux avait été reconnu par le plus grand nombre regrette que personne n'est pris la suite et surfé sur le travail accompli. C'est l'exemple type, à mon sens, où un travail important initié par des bénévoles devrait être soutenu par la suite par des professionnels pilotés par des délégués ou un bureau d'asso.*
- *Les visites sur site internet du CNC sont en constante progression mais on constate un manque de matière, les associations membres ne communiquant pas assez sur leurs différents évènements.*
- *Un important travail concernant les normes alimentaires a été initié par Philippe Condamin. Des publications ont été transmises à ce sujet. Le CNC n'a pas été un élément moteur sur ce sujet et c'est bien un potier, seul, puis soutenu par son asso, puis seulement par le CNC qui a pris les choses en main au départ.*
- *Le pôle Céramique Normandie a demandé et obtenu son adhésion au CNC. C'est une évolution dans l'ouverture du CNC vers d'autres formes d'énergie puisque cette asso n'est pas une asso de céramistes pro mais une asso qui œuvre pour les potier pro. Elle regroupe un centre de formation, un service d'aide aux céramistes et tient un rôle important dans la promotion des métiers d'art.*

*A titre personnel, j'ai démissionné du bureau de CNC mais je collabore au secrétariat pour la récolte des infos auprès des asso membres. Je suis démissionnaire de ma place comme délégué TNSO au près du CNC mais je reste disponible et candidat pour rempiler si deux nouveaux délégués ne sortent pas du chapeau à l'AG.*

*Bises à tous, David*

**Il faudrait qu'il ai 2 délégués et 2 suppléants TNSO pour le CNC.**

**Corinne fait un appel aux bonnes volontés !**

**Les délégués font le lien entre notre association et le CNC**

Témoignage de Roland Cros : Ce n'est pas une énorme charge de travail et c'est passionnant , dynamisant. On se sent moins seuls car on se rend compte qu'on appartient à une grande famille.

Il y a juste une assemblée par ans .

En 2018 elle sera vers Montpellier le 6 et le 7 novembre.

## **Point Terres de Solidarité**

Marie Pierre Charpail notre déléguée pour l'année 2017  
mais également la secrétaire de TDS

Rappel pour les nouveaux :

TDS est une association à laquelle nous cotisons tous, au travers de notre cotisation à TNSO.

Elle est composée d'un conseil d'administration de 8 membres du CNC plus 8 membres de AAF. Elle apporte une aide d'urgence aux artisans en cas de pépins.

L'an dernier il y eu 9 sollicitations, 6 dossiers ouverts, 4 dossiers traités, montés et soumis au vote..

Plusieurs types d'aide peuvent être envisagés : par exemple une aide complémentaire de 6 mois, prêt sur l'honneur pour reconstruction d'atelier, aide forfaitaire d'urgence.

Ils y a beaucoup de critères, les dossiers sont complexes et adaptés en fonction des besoins réels.

Un censeur apporte un regard extérieur sur les cas : il n'est pas membre.

La commission technique veille aux statuts, au règlement intérieur et définit, réajuste les montants.

Tous les administrateurs signent un engagement de discrétion valable même si ils quittent TDS.

Il y a une Assemblée générale à Paris par ans, en générale début novembre.

Marie pierre Charpail est notre référente mais étant secrétaire de TDS elle pense qu'il serait souhaitable de trouver un autre référent.

**Hillary se propose de l'être : merci à elle !**

C'est à notre délégué TDS de TNSO que l'on s'adresse en cas de problème, il peu apporter une aide pour remplir le dossier de la personne en difficulté.

## **ELECTION DU Conseil d'Administration (CA)**

Le Conseil d'Administration doit être constitué au minimum de 7 membres.

David Robert et Claude Norek ont mis fin à leur mandat. Nous les remercions pour leur travail.

Actuellement le Conseil d'administration est composé de :

Isabelle BRAULT

Monique VIVES

Mathieu HETTEMA

Corinne DURR

Chantal LUMINEAU

Frederik LEFUR

Françoise NUGIER

Manon COLLOT

Marion LEBRETON

Le CA étant le cœur de l'association il serait souhaitable qu'il y ai plus de monde et ce serait logique qu'un membre de chaque commission soit présent. Il manque un représentant pour la commission du marché de Saint Céré.

Nous expliquons en quoi consiste le travail du CA qui est assez léger : juste une mini réunion après l'AG, une réunion début novembre et quelques échanges par mail en cas de besoin.

**Yvan Bodin** se présente pour représenter la commission marché de St céré.

**Christophe de Bellefroid, Céline Blanc et Laurie-anne Harasse** se présentent.

**Ils sont élus à l'unanimité !**

Nous les remercions de leur engagement alors qu'ils sont tout nouveaux dans l'association ! Nous remercions également Yvan car il est déjà bien investi de part et d'autre dans l'organisation de marchés

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Projet de fin d'année**

Frederick Le Fur propose de créer un débouché pour la fin de l'année.

Le projet est ouvert, ce n'est qu'une suggestion.

L'association peut investir avec son argent pour préparer ce projet, comme elle l'a fait l'an dernier pour la Poterie des Halles.

Cela peut être un stand sur le salon des artisans d'art de Toulouse, une boutique éphémère dans un grand centre ville, un marché de potier de fin d'année dans une ville moyenne.

Les débats s'ouvrent. Tout le monde papote dans les sens, donne son avis, partage des expériences divers : c'est très riche.

D'autres idées émergent : une péniche à louer puis la péniche coule car elle a déjà été testée sans grand résultat par une des adhérentes.

Un emplacement dans une zone commerciale...

Certains sont pour le salon avec un stand très grand géré à plusieurs, comme les ébénistes de Revel cette année ...D'autres pensent que c'est un lieu impersonnel, démodé, trop cher... oui mais à plusieurs on pourrait négocier...Et puis le salon s'est arrangé.

Semka nous informe que le parc des expositions va déménager près de Blagnac, il sera excentré.

D'autres sont partants pour les boutiques éphémères car c'est tendance et conviviale.

Plusieurs personnes nous font part de leur expériences heureuses ou plus mitigées.

A Toulouse il y a des boutiques à louer 400 euros la semaine.

Il faut être bien placé dans une grande ville.

Une semaine ne suffit pas, on a pas le temps d'être visible.

Bref : une commission projet de fin d'année se monte avec des volontaires.

Elle aura pour but de débattre, chercher et dégager une idée forte qui tient la route.

Puis elle fera appel aux adhérents pour voir qui est intéressé par la réalisation de ce potentiel projet.

### **Commission projet de fin d'année :**

Danièle Akrich

Christophe de Bellefroid

Isabelle Brault

Corinne Durr

Nadia Chiodi

Roland Cros

Frederik Le fur

### **Reportage audio « solidaritaire »**

Il s'agit d'un reportage en cours de montage sur Gilbert Serres et le potier Syrien qu'il a accueillis. Tout le monde a reçu des informations par mail à ce sujet.

L'équipe de Saint Céré est en cours de discussion et négociation avec le réalisateur.

Le coût du travail est de 400 euros.

Ils réfléchissent à le faire venir avec sa tente pour 4 diffusions pendant le

marché. Le reportage dur 1h et la tente peu accueillir 50 personnes.

On pense que c'est valorisant de monter cette belle image « audio » d'un potier unique. Mais est ce que ça va intéresser les visiteurs ?

Chantal suggère à ce réalisateur de participer au prix AAF de la pensée. Benjamin Tailland lui fera passer l'information.

### **Journée Nationales de la céramique (JNC)**

Les JNC sont une action soutenue par le CNC . Le CNC a des supports de communication et apporte un peu d'aide.

En 2018 les JNC auront lieu les 13 et 14 octobre (en même temps que le marché d'Auvillar). Cela pose problème.

Au début le principe était d'ouvrir les ateliers mais beaucoup d'ateliers ne sont pas adaptés à la visite du public et nos ateliers sont tous très éloignés.

En 2014 TNSO avait créé un évènement à Moissac avec une exposition dans une chapelle, un four, une action pédagogique, des ateliers, une sculpture participative. C'était au mois de mars  
Les moyens alloués étaient faibles . Beaucoup d'énergie pour peu de retombées.  
Nous n'avons rien fait depuis.

Claude Norek propose de recenser les ateliers ouverts et solliciter les journaux locaux. Une proposition est faite de faire une page face book JNC.

Corinne Durr va collecter les informations auprès du CNC.  
Manon Collot s'occupera de recenser les adhérents qui veulent quelques chose.

### **Questions remarques divers**

Yvan Bodin va nous envoyer le contact d'un organisateur de nouveau marché à **Cardaillac**, le 27 Mai. Il cherche un potier référent dans le secteur. C'est à 5 km de Figeac.

Sylvie Laurens nous informe également d'un nouveau marché à **Cox** organisé par l'un de ses élèves très dynamique avec l'aide de l'association qui gère la maison de de la poterie située dans ce village historiquement terre de potiers.  
Elle sera la référente potière de ce marché, il sera donc inscrit au dos de notre plaquette TNSO.  
Elle nous enverra les informations.

Frederique Pageard nous parle de l'escale des créateurs , site gratuit et bien fait, qui met en ligne le travail des créateurs et les localisent.

Elle nous parle également de la plate forme en ligne de financement participatif local qu'elle a testé avec succès pour la création d'une boutique collective de créateurs. Ce site est très bien géré (Bulbe in town) Cela peut être idée pour la poterie des Halles ou autre. C'est un système de dons avec contre partie.  
Elle enverra des informations par mail.

Toutes les potières et potiers s'auto-applaudissent pour tous ces échanges dans la joie et la bonne humeurs et ce travail de Fourmies bénévoles de tant de monde !

**L'Assemblée Générale prend fin vers 17 h**